



Comment bénéficier de l'offre ?

- 1** **Inscrivez-vous sur www.velux.fr entre le 14 juin et le 15 août 2019** pour télécharger et imprimer votre bulletin de participation.
- 2** **Achetez** votre ou vos volet(s) roulant(s) solaire(s) (Réf. SSL) **entre le 14 juin et le 15 août 2019** (avec date de facture au plus tard le 14 septembre si la pose est réalisée par un professionnel).
- 3** **Constituez votre dossier** contenant impérativement les pièces justificatives suivantes :
 - Votre bulletin de participation imprimé
 - Le ticket de caisse ou la facture, en entourant la référence du produit, la quantité, le prix, le nom de l'enseigne ou de l'entreprise et la date (photocopie acceptée)
 - Un RIB comportant les codes IBAN et BIC
 - Le ou les code(s)-barres original(aux) du ou des volet(s) roulant(s) solaire(s) acheté(s), composé(s) de 13 chiffres, à découper sur l'emballage du (des) produit(s) acheté(s)
 - NB : si vous n'avez pas gardé le(s) code(s)-barres, envoyez le (s) numéro(s) de série du (des) volet(s) roulant(s) solaire(s) (sur papier libre ou photo de la plaque d'identité).
- 4** **Envoyez votre dossier complet** sous enveloppe suffisamment affranchie et à vos frais **avant le 14 octobre 2019** (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse indiquée sur le bulletin de participation.

Modalités et règlement complet sur
www.velux.fr



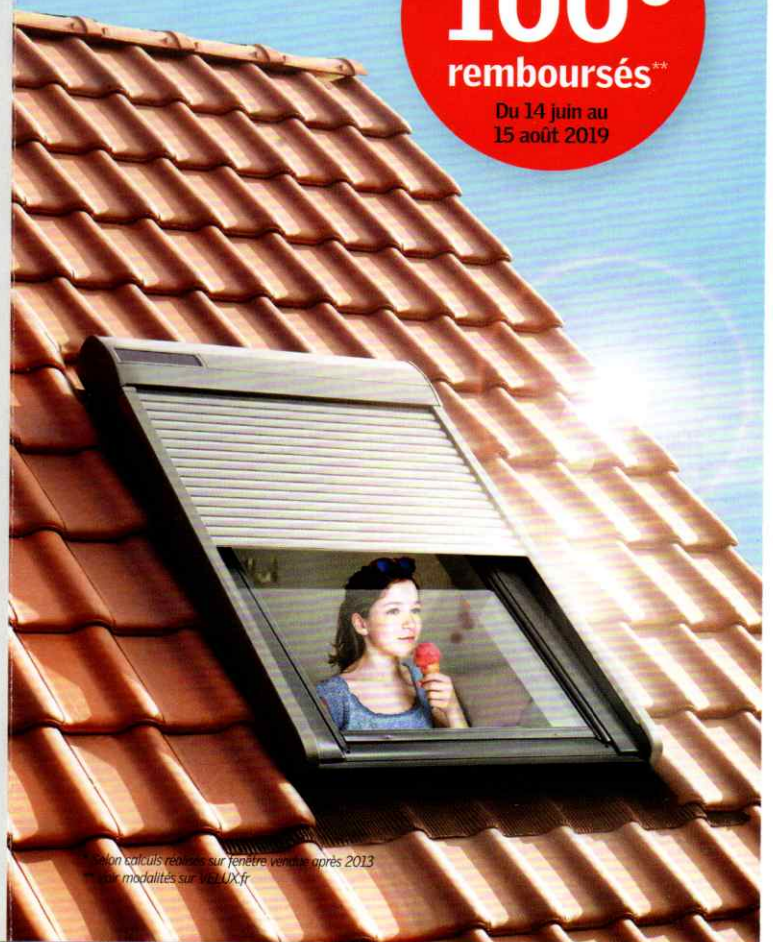
© 2019 Groupe VELUX VF 7269-0519 © VELUX et le logo VELUX sont des marques et des modèles déposés et utilisés sous licence par le groupe VELUX. Ce document n'est pas contractuel. VELUX France, S.A.S. au capital de 6 400 000 euros, R.C.S EVRY 970 200 044.

Volet roulant

95 % de la chaleur arrêtée*,
vous allez adorer l'été

Jusqu'à
100€
remboursés**

Du 14 juin au
15 août 2019



* Selon calculs réalisés sur fenêtre vendue après 2013
** voir modalités sur www.velux.fr